

CREIL ET SES ENSEIGNANTS

LE TRAIN PASSERA SANS S'ARRETER DEVANT LES ENSEIGNANTS

UNE DECISION BRUTALE

La région Hauts-de-France a décidé de supprimer certains arrêts de trains à la gare de Creil, mettant en difficulté de nombreux enseignants. On vous explique la situation.

Sur la ligne Paris <> Amiens <> Calais, la région Hauts-de-France vient de supprimer des arrêts à la gare de Creil depuis décembre. Des enseignants, amiénois, qui comptent au quotidien sur cet arrêt pour pouvoir aller enseigner tous les jours dans les écoles de Creil, se retrouvent aujourd'hui piégés. C'est la ligne K16, reliant Paris à Calais en passant par Amiens, qui est concernée. Et, pour nos collègues enseignants concernés, celui s'arrêtant à 16h57 à Creil.



POURQUOI SUPPRIMER UN ARRET ?

Si ce train pose problème, c'est qu'il est rempli de creillois travaillant à Paris. Voulant eux aussi revenir du travail le plus tôt possible (ce que l'on peut comprendre), ils utilisent cette ligne rapide. Malheureusement, certains de ces travailleurs, dans le besoin, n'achètent pas de ticket.

La région utilise donc le prétexte que cette ligne n'était pas faite pour cela pour détourner le problème : SNCF ou région, personne n'est prêt à mettre en place de meilleurs contrôles pour que ce train soit utilisé de manière normale.

DE LOURDES CONSEQUENCES

Toutes les écoles de Creil ferment à 16h30. Et voici les horaires des trains :

16h44 Creil – 17h51 Amiens – Un train impossible à prendre en terme de temps pour rejoindre la gare.

16h57 Creil – 17h37 Amiens – Le fameux train de la discorde, qui ne s'arrête plus à Creil.

17h08 Creil – 18h14 Amiens – Le nouveau train que devront prendre les collègues.

Ce sont donc près de 3/4h de plus que devront gérer près de 50 collègues concernés par l'annulation de cet arrêt. 50 familles pour lesquelles le plus souvent la mère de famille ne pourra plus être à l'heure pour aller chercher ses propres enfants à la crèche ou à la garderie.



50 vies de famille sacrifiées

En résumé, il aurait fallu que 2 contrôleurs se placent sur un quai pour que 50 familles puissent continuer à bénéficier d'horaires de travail décents au moins le soir. La notion de service public s'éloigne petit à petit, au bénéfice de considérations individualistes ou budgétaires incompréhensibles.

Que fait notre syndicat ?

- Alerter notre administration : au niveau départemental (DSDEN) ou académique (rectorat), la problématique sera remontée par nos élus dans les CSA.
- La région, décideuse en la matière, sera sollicitée par notre confédération CFDT interprofessionnelle pour revenir en arrière sur cette décision.
- La presse est alertée par un communiqué de presse.
- Nous irons à la rencontre des collègues à la gare de Creil.



**en savoir plus
: article,
pétition, suivi**

60@efrp.cfdt.fr

